19.05.2021 – 11:00 Uhr

Comlot/Gespa : rétrospective annuelle de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation de compétitions sportives

Berne (ots) -

La Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot), devenue Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) au 1er janvier 2020, assume depuis 2019 la fonction de plateforme nationale de lutte contre la manipulation de compétitions sportives et agit comme bureau de communication dans ledit domaine. Avec sa rétrospective 2020, la Comlot publie un aperçu des signalements reçus et du fonctionnement du bureau de communication. Le rapport montre que la pandémie de coronavirus n'a pas épargné le domaine des paris sportifs.

En 2020, la Comlot a reçu 125 signalements d'activités suspectes concernant un total de 97 manifestations. Ce nombre est inférieur de moitié à celui de l'année précédente. En entraînant l'annulation de grands événements et l'interruption ou la suspension partielle de grandes ligues sportives, les mesures prises pour enrayer l'épidémie de coronavirus constituent vraisemblablement la cause principale du ralentissement de la dynamique du marché des paris sportifs en 2020 et, partant, des activités de manipulation.

La majorité absolue des signalements concerne à nouveau le football. Ce sport génère de loin le plus gros chiffre d'affaires des paris à travers le monde et est en toute logique fortement affecté par les manipulations.

Parmi les grandes organisations sportives internationales ayant leur siège en Suisse, la FIFA, basée à Zurich, a une fois de plus joué un rôle très actif puisqu'elle a émis plus de 40 signalements. La Gespa (Interkantonale Geldspielaufsicht) collabore avec fedpol, qui fait office d'interface avec les autorités de poursuite pénale. Cette collaboration s'est avérée efficace et pleinement opérationnelle en 2020 également. L'échange international d'informations s'effectue principalement par l'intermédiaire du Groupe de Copenhague, qui réunit des autorités compétentes en matière de lutte contre la manipulation de compétitions sportives sur la base de l'architecture de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives. Après l'entrée en vigueur formelle de la Convention en 2019, le Comité de suivi a entamé ses travaux en 2020, avec la participation de la délégation suisse.

La rétrospective annuelle de la plateforme nationale peut être téléchargée sur le site www.gespa.ch.

Contact:

Pour tout renseignement téléphonique:
Patrik Eichenberger (d), membre de la direction
Pascal Philipona (f), membre de la direction
Tél. 031 313 13 03

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012789/100870760 abgerufen werden.